

ZEENDOC

VOTRE AVENIR EST DIGITAL

WWW.ZEENDOC.COM

LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DES CONTRATS

Oubliez le papier et les tâches manuelles,
réduisez les délais de traitement
et de validation.



LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DES CONTRATS

Zeendoc permet d'envoyer par email les documents et de les faire signer électroniquement en toute sécurité par vos clients depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette sans aucune installation préalable.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'ENVOI

Depuis Zeendoc, sélectionnez le document, renseignez les signataires et choisissez le mode d'envoi soit simultané à l'ensemble des destinataires soit en mode séquentiel. Vous déterminez la durée de validité du document et envoyez.

LA SIGNATURE

Chaque signataire reçoit le contrat par email avec un lien sécurisé, Il accède alors au document et peut démarrer le processus de signature électronique d'un simple clic depuis n'importe quel appareil connecté à internet. Après consultation de l'intégralité du document et validation, un code d'authentification est envoyé par SMS sur son mobile afin de garantir son identité et signer électroniquement le document.

LE SUIVI ET LA GESTION

Un suivi en ligne des statuts de signature (en attente, signé ou refusé) par destinataire vous permet d'être informé en temps réel de l'avancement du dossier.

Une fois le contrat signé par l'ensemble des destinataires, il est automatiquement archivé dans Zeendoc.

LA VALEUR LÉGALE DES SIGNATURES

Pour que la signature électronique et manuscrite possèdent la même valeur juridique, il faut :

- Un processus documentaire
- Qualification PSCE (Prestataire de Services de Confiance Qualifiés) et listé dans la « Trust List » européenne.
- Respecter la réglementation européenne pour les transactions électroniques (EIDAS)
- Choisir le bon niveau de signature (Simple ou Avancé) pour les documents non réglementés



Intégration
API de signature



Enregistrement
Fichier de preuve



Volonté
d'engagement



Authentification
par SMS (OTP)



Certificat
électronique à
usage unique



Signature
& scellement
du document

LA SIGNATURE ZEENDOC, POUR QUEL BESOIN ?

CHOISIR LE BON NIVEAU DE SIGNATURE

EIDAS : Réglementation européenne pour les transactions électroniques applicable depuis le 1^{er} Juillet 2016

- **3 NIVEAUX DE FIABILITÉ** pour la signature électronique selon EIDAS

 ★ 1. SIGNATURE SIMPLE	Signature Zeendoc  ★★ 2. SIGNATURE AVANCÉE	 ★★★ 3. SIGNATURE QUALIFIÉE
RISQUE JURIDIQUE FAIBLE À MOYEN Document non réglementé : vous êtes dans une problématique de gestion des risques. Vous devez vous assurer que le document signé sera recevable en tant que preuve. Ex : contrat de service		RISQUE JURIDIQUE ÉLEVÉ Document réglementé : vous devez respecter les exigences réglementaires liées à votre document. Ex : acte notarié

LA SIGNATURE AVANCÉE ZEENDOC, POUR QUEL TYPE DE DOCUMENTS NON RÉGLEMENTÉS ?

- Contrat fournisseur
- Contrat de bail
- Contrat de travail
- Contrats d'adhésion (BtoB / BtoC)
- Feuille d'émargement
- Etat des lieux d'entrée et de sortie d'un logement
- ...

La signature électronique ce n'est pas :

- Une signature manuscrite scannée, apposition sur un document d'une image représentant votre signature
- Une signature graphique digitale, réalisée sur une tablette, du bout du doigt, avec un stylet ou une souris

CES DEUX SOLUTIONS N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE



LES AVANTAGES

- Réduction des délais de traitement : les documents sont reçus et signés en quelques minutes.
- Économie des déplacements.
- Simplification des processus : plus besoin d'imprimer, de signer et de renvoyer les contrats par voie postale.
- Économie d'impression / d'affranchissement.
- Gain de temps et de productivité : suppression des tâches manuelles.
- Sécurité des échanges : accès cryptés et sécurisés, authentification par SMS.
- Suivi : visibilité sur le statut des contrats, émission de relances.
- Gain d'espace : conservation du document au format numérique.
- Conformité : signature électronique dans le respect de la législation française et européenne.
- Respect de l'environnement : aucune utilisation de papier n'est nécessaire.

EN QUELQUES CHIFFRES...

**+
4 000**
Clients

1 atelier
de numérisation

**+
90 000**
Utilisateurs

**+
70 000 000**
documents traités
soit **50 To**

**R&D
40%**
des employés

3
Data centers
en **Europe**

Pourquoi choisir ZEENDOC ?

- **Près de 20 ans d'expérience**
- **Made in France et 100 % Cloud**
- **Accès sécurisé depuis un navigateur web**
- **Classer, retrouver et apporter de la valeur légale à vos documents**
- **Automatiser vos tâches quotidiennes répétitives**
- **Solution modulable et évolutive**
- **Intégration avec vos logiciels existants**



ÉDITÉ PAR
SAGES
Informatique

17, Domaine de Suartello
20 090 Ajaccio, France
Tél : (+33) 04 95 10 84 80
www.sages-informatique.com

Retrouvez les actualités Zeendoc
et nos nouveautés sur :

